

LE SPECTATEUR

ORGANE JUDICIAIRE DES COMTES DE WRIGHT, LABELLE ET PONTIAC.

LA COMPAGNIE DE PUBLICATION "LE SPECTATEUR", (Incorporée) PROPRIÉTAIRE-ÉDITEUR.

La situation sur la question de la marine nationale



Sir Wilfrid Laurier voit sans broncher, le chef du parti conservateur et ses lieutenants se lancer tête baissée dans un précipice.

M. E. B. DEVLIN, M. P.

Et le canal de la baie Georgienne.

Comme nous le disions brièvement dans notre dernier numéro, M. Devlin, député de notre comté, a prononcé un vigoureux discours à l'appui du projet du canal de la baie Georgienne, lequel intéresse vivement tous les habitants de cette ville et du reste du comté de Wright.

Nous croyons faire œuvre utile en publiant aujourd'hui l'éloquent plaidoyer de notre député en faveur de cette entreprise destinée à doubler les progrès de notre ville avant dix ans. Les commentaires sont inutiles, M. Devlin ayant développé le sujet de la façon la plus complète.

Laissons la parole à M. Devlin :

" Il est très intéressant de constater que le nombre de ceux qui approuvent la construction du canal de la baie Georgienne est, depuis la venue de nouveaux députés, plus grand qu'il ne l'était dans l'ancienne législature. Il y a aussi lieu de faire observer que c'est une erreur de croire que les défenseurs du projet du canal de la baie Georgienne n'habitent que la

pour le Canada est celui de la création de routes commerciales. Il doit parachever son réseau de chemins de fer et construire le canal de la baie Georgienne."

" L'honorable premier ministre a prononcé les mêmes paroles dans d'autres parties du pays, et je l'ai entendu parler dans le même sens à Hull, dans la circonscription que j'ai l'honneur de représenter. Sir Wm. Van Horne, qui fait autorité en matière de transport, a déclaré que la construction du canal de la baie Georgienne serait très utile au commerce, et M. J. J. Hill a fait observer qu'elle permettrait à des vaisseaux pouvant porter 400,000 boisseaux de transporter du grain à raison de 3 cents par boisseau tout en réalisant un bénéfice. M. Hill a dit que ce canal ne permettrait pas seulement de rendre au bord de la mer le blé du Nord-Ouest canadien, mais qu'il servirait au transport du grain provenant de tout les endroits des États-Unis, situés au nord de la ville de Kansas, parce que le commerce sur la voie d'eau est la plus facile. En citant des autorités aussi éminentes, je ne saurais oublier M. Robert Redford, qui a fait une étude particulière de la question du transport et qui déclare :

" Les tarifs sont réduits au tiers des prix actuels, et les producteurs de grain du Nord-Ouest devront empêcher jusqu'à la moindre parcelle de cette réduction."

" Qu'on me permette de dire que le canal Érié pour les barges, dans l'État de New-York, dont nous avons tant entendu parler et qui sera loin d'être aussi utile que le canal de la baie Georgienne, coûtera aussi cher que ce dernier, tandis que la canalisation du Mississippi jusqu'à 12 à 14 pieds de profondeur coûtera beaucoup plus cher."

" Un article paru dans le *Scottish American* fait observer que, même en tenant compte du grand inconvénient causé par la glace dans nos rivières, les canaux américains ne pourront aucunement soutenir la concurrence du canal de la baie Georgienne."

" Examinons maintenant de quelle utilité sera le canal de la baie Georgienne, dont le projet est soumis au public depuis plus d'un demi-siècle et, par conséquent, n'est pas nouveau. En 1895, nos exportations de grain se sont élevées à 17,185,582 boisseaux représentant une valeur de \$11,537,433 et en 1909, elles se sont chiffrées par 70,526,894 boisseaux valant \$63,884,355. Ces chiffres prouvent que notre commerce de grain augmente constamment, et il saute aux yeux que notre réseau de chemins de fer, même en y comprenant le Transcontinental et le Canadien-Northern, ne pourra pas transporter la récolte des champs de blé du Nord-Ouest. De plus, après la construction du canal de la baie Georgienne, une grande quantité de grain actuellement expédié par les ports américains passera par la route canadienne pour se rendre au port maritime de

Montréal.

" Je ne m'oppose pas à l'approfondissement du canal Welland ou de tout autre canal canadien, mais je crois que, dès que vous creuserez le canal Welland, les Américains entreprendront de construire un canal entre Oswego et Syracuse, afin de pouvoir rendre le grain de l'Ouest dans le port de New-York à bord de leurs propres navires. C'est là une conséquence logique. Tandis que, si vous construisez le canal de la baie Georgienne, le grain qui passe par New-York, une grande quantité de ce grain, s'acheminera directement vers la rivière Ottawa."

" Au risque d'ennuyer la Chambre, je fournirai quelques données statistiques. Le poids total des marchandises ayant franchi les différents canaux du Canada en 1908 a été de 17,502,820 tonnes. Établisons une comparaison avec le trafic du canal de Suez. En 1908, le canal de Suez a livré passage à 13,633,283 tonnes de marchandises, soit \$4,000,000 de tonnes de moins qu'il n'en est passé par nos canaux ; cependant, les recettes du canal de Suez ont atteint \$20,605,924, cette année-là."

" En 1908, il est passé 776,374 tonnes de grain par les canaux du St-Laurent jusqu'à Montréal. Ces canaux ont livré passage à 2,900,102 tonnes de marchandises en tout. Sur cette quantité, il y avait 867,037 tonnes de produits agricoles, 826,177 tonnes de marchandises, 430,004 tonnes de charbon et 180,022 tonnes de produits forestiers. Si je ne parlais qu'au nom du district d'Ottawa, je dirais que 204,490 tonnes des marchandises qui ont franchi les canaux de la rivière du même nom représentaient les produits de nos forêts. Le déplacement total des marchandises dans le canal du Sault Ste-Marie a été de 12,759,216 tonnes."

" On a construit un canal maritime à Manchester, en Angleterre. Ce canal qui n'a que 35 milles $\frac{1}{2}$ de longueur a coûté \$73,172,000. Ses recettes sont d'environ \$300,000. L'Anglais est prudent dans les affaires et, s'il dépense \$73,000,000 pour retirer un revenu de \$300,000, pour quoi ne dépenserions-nous pas \$100,000,000 pour obtenir un revenu qui pourrait être incalculable et qui sera certainement très considérable ? La construction du canal maritime de Manchester a eu beaucoup d'importance pour cette ville. Pendant les travaux, 17,000 hommes et enfants ont été employés tous les jours. Depuis que le canal est construit, on a formé de nouveaux projets à Manchester et, sur les berges du canal, des entrepôts et des usines qui étaient vides sont maintenant occupés, et il s'est construit 10,000 habitations nouvelles à l'usage des ouvriers de cette ville."

" Je sais que plusieurs députés désirent traiter de ce sujet ce soir ; ils guettent l'occasion

de prendre la parole. De fait leur enthousiasme déborde, et il serait injuste de ma part de retenir plus longtemps l'attention de la Chambre. Je voudrais avoir cent bouches pour proclamer d'un bout à l'autre du pays les immenses avantages que le Canada retirera de la construction de ce canal. A mes bons et fidèles amis, à ceux de l'armée et de la marine, je rappellerai que le major général Gascogne, rendant témoignage devant le Sénat canadien, disait que les autorités impériales désiraient vivement que ce canal fut construit parce qu'il offrirait une belle route pour la défense de ce pays. Souffrez que je rapporte ses paroles dont voici la version française :

" Au point de vue militaire, je déclare formellement que, pour ce qui regarde la stratégie, je considère ce projet comme des plus désirables."

" Naturellement et je dois le dire pour exprimer toute ma pensée—beaucoup dépend de la profondeur d'eau que vous vous proposez de donner au canal."

" Le président—La profondeur serait de quatorze pieds."

" Le major général Gascogne—Je me préparais moi-même à demander une profondeur de quatorze pieds."

" Si vous en faites un canal de quatorze pieds de profondeur, je puis dire qu'il serait de la plus haute valeur pour le pays au point de vue stratégique."

" Je sais que les autorités impériales considèrent cette entreprise à ce point de vue."

" Il ne m'est pas nécessaire de traduire ce magnifique langage, parce que je sais que tous les membres de cette Chambre connaissent les deux langues officielles, mais j'appellerai l'attention des honorables députés qui proclament aujourd'hui si fortement la nécessité de la défense navale de ce pays, qui sont imbus d'un fort sentiment de loyauté à l'égard de la couronne anglaise, et qui veulent par tous les moyens possibles défendre l'empire et notre pays, j'appelle, dis-je, leur attention sur l'importance de la construction du canal de la baie Georgienne, et je leur demanderai de s'unir à nous en faveur d'une œuvre qui sera l'une des plus considérables qui aura jamais été entreprise par un gouvernement canadien."

Le "No. 10" du Père Morriscy Guérit Miles Maroney d'une grosse maladie de Poumons

Blissfield, N.B., 26 Déc., 1909. Father Morriscy Medicine Co. Ltd.

En qualité de patient du Père Morriscy je désire vous remercier du bien que j'ai reçu de ses ordonnances et remèdes, non pas une seule fois, mais en différents temps.

Il y a huit ans, j'eus l'occasion de demander au Rév. Monsieur un traitement contre une grave maladie des poumons ; mon cas était si grave que mes amis considéraient ma guérison presque impossible ; mais après avoir suivi son traitement, je suis heureux de déclarer que je jouis d'une santé parfaite.

Le 26 février, 1907, j'eus l'occasion de demander son conseil et son traitement contre le mal de dos. J'obtus une ordonnance qui me procura un soulagement immédiat.

Vous remerciant, je demeure, Votre tout dévoué,

MILES MARONEY.

Si vous connaissez un cas de maladie de poumons, parlez au malade du Tonique "No 10" du Père Morriscy pour les Poumons. Bouteille d'essai 25c. Grandeur régulière 50c. Chez votre marchand ou de la Father Morriscy Medicine Co., Ltd., Chatham, N.B.

LES PILULES M. GALE POUR LES ROGNONS

Guérissent Hommes et Femmes de toutes MALADIES des REINS, du FOIE, de l'ESTOMAC, et du MAL de DOS. Effet rapide. 50c. la boîte, 6 boîtes, \$2.50. Si votre fournisseur ne les a pas, écrivez-nous. Wm. WINGATE CHEMICAL CO., LTD., MONTREAL.

"LE SPECTATEUR"

Organe Judiciaire des Comtés de Labelle Wright et Pontiac.
Seul journal imprimé et publié à Hull.
ABONNEMENTS, PAR AN

Canada — — — — \$1.00
Ettranger — — — — 1.50

La date figurant sur l'adresse de l'abonné tient lieu de reçu à celui-ci.

TARIF DES ANNONCES.

Annonce par ligne — — 10c.
(mesure agate.)

Tarif spécial pour annonces à long terme

La Compagnie de Publication "Le Spectateur" (incorporée)

E. E. CING-MARS.

Secrétaire.

Phone 5880 et 2855. Hull, P.Q., Canada.

Hull, Jeudi, 24 Fev. '10.

NOTES LOCALES

Mme McKie domiciliée rue Russell, à Hull, est inquiète de la disparition de sa jeune sœur, Annie Bryson, âgée de 16 ans, absente depuis plus de dix jours.

M. Noel Proulx, un jeune homme d'une vingtaine d'années est mort chez ses parents, No. 71 rue St. Bernard. Le défunt était membre du conseil No. 2 de la St. Joseph du Canada.

Joseph Tremblay, ex-hôtelier, de Maniwaki, qui, il y a quelques jours, avait été condamné à la prison pour refus de payer ses dettes, a été libéré, ayant résolu de payer ses créanciers.

A une réunion du conseil municipal d'Angers, à laquelle tous les conseillers étaient présents, M. Octave Demers a été élu maire à l'unanimité, en remplacement de M. Paul Partry, parti pour Cobalt.

La clôture de la retraite des jeunes filles de la paroisse Notre-Dame a eu lieu dimanche soir. Les dames ont leur retraite cette semaine. Les prédicateurs sont les RR. PP. Guertin et DeCellies.

A Aylmer, il y a présentement six hôtels et ce nombre devra être réduit à quatre, d'après la nouvelle loi provinciale qui fixe à un par mille âmes, le nombre des débits de boissons dans nombre de villes et villages de la province de Québec.

Le Rév. P. Duhaut, supé-

rieur des Oblats, s'est élevé dimanche dernier, en chaire, contre les représentations cinématographiques, disant que les vues données ne sont pas toujours morales et peu propres à être exhibées devant des enfants.

Chez P. H. Charron, rue du Pont, vous trouverez tout ce qu'il vous faut pour meubler confortablement votre maison, et ce, à des prix plus bas qu'ailleurs. Une invitation toute particulière est faite aux jeunes ménages.

Cinq petits garçons accusés d'avoir obstrué la circulation sur le trottoir en y conduisant des attelages de chiens, ont comparu devant le recorder Desjardins. Tous ont été reconnus coupables, mais comme c'était leur première offense et sur leur promesse de ne plus enfreindre la loi, ils ont été libérés.

Jos Flynn, cocher, de cette ville, a comparu devant le magistrat Goyette, en cour de police, sous l'accusation d'avoir dérobé une paire de harnais et un traîneau, de la valeur de \$35 et appartenant à M. G. Perrault, aussi de Hull. Le magistrat, après explications, à réservé le jugement de cette cause.

Avez-vous une montre, une horloge, un article de bijouterie qui a besoin d'être nettoyé ou réparé? Allez chez Jos. Couture, le bijoutier-horloger en face la banque d'Ottawa, rue Principale. C'est un expert dans ce genre de travail. Son ouvrage est garanti. Spécialité—Fabrication de jones de mariage et bagues de fiançailles.

La W. H. Kelly Lumber Co., de Buckingham, a acheté les scieries de la Shoe Bay Lumber Co., de Masson, et la propriété des frères McDonald. La compagnie doit faire des améliorations importantes à ces scieries qui sont fermées depuis deux ans. L'ouverture des scieries aura lieu vers le 20 avril et donnera de l'emploi à environ 150 hommes et jeunes gens.

On parlait encore du vol dont a été récemment victime Mlle Leduc, en l'église Notre-Dame de cette ville, lorsque, à la même retraite des jeunes filles, une demoiselle M. Poi-

tras, de l'avenue Laurier, a été volée de son porte-monnaie qu'elle avait laissé sur son siège, dans son manchon. Les autorités vont requérir les services d'un détective pour empêcher le renouvellement de ces vols dans l'église.

M. J.-Bte. Legault, de Hull, vient de prendre une action en cour Supérieure, contre l'Ordre des Forestiers Indépendants. M. Legault réclame \$1,000 de cette société, à titre de dédommagement, vu qu'il se trouve dans l'impossibilité de travailler, étant atteint de rhumatisme chronique. Les Forestiers Indépendants se défendent, car ils prétendent que M. Legault est malade par sa propre faute.

L'autre soir, a eu lieu dans la chapelle des Servantes de Jésus-Marie, à Hull, la bénédiction d'une statue de Notre-Dame de Pitié. La cérémonie fut présidée par Mgr. Routhier, Administrateur. Le sermon a été fait par le révérend Père Savary, de l'Université. Cette cérémonie sera le point de départ de la "Croisade de Prières" pour la Sainte Eglise et pour les Prêtres.

A une assemblée des officiers du club Monk, il a été décidé que pour marquer l'inauguration du club, un grand ralliement des conservateurs des comtés de Wright et Labelle aura lieu à Hull dans quelques semaines. La date n'a pas encore été fixée. M. Monk a accepté l'invitation de venir à Hull faire un discours en cette circonstance.

La proposition de M. l'échevin Dupuis à l'effet d'améliorer le service de protection contre le feu au moyen de deux nouvelles stations, une à Wrightville et l'autre dans le quartier No. 5, a été rejetée par le vote suivant du Conseil de Ville:

Pour:—Les échevins Dupuis, Black, Gravelle, Falardeau et Larose.—5.

Contre:— Les échevins Bourque, Leduc, Charette, Villeneuve, Caron et Labelle.—6.

S. H. le maire n'a pas été appelé à voter sur cette question, mais il a prononcé un discours contre, alléguant qu'il vaut mieux commencer par améliorer le service de l'aqueduc en certains quartiers de la ville.

Attention les compatriotes!

La dissolution de notre compagnie doit se faire avant deux mois. Par conséquent, il nous faut sacrifier tout notre fonds de commerce de marchandises. Si vous désirez avoir d'excellentes marchandises pour vous-mêmes ou pour les revendre à vos amis, envoyez-nous votre adresse et nous vous enverrons immédiatement notre catalogue illustré dans lequel vous trouverez toutes les informations. Pour votre trouble, vous recevrez en outre un cadeau de valeur extra, absolument gratuitement. Adressez-vous de suite à la: Columbia Importing Co. 601 Vanderbilt Building, New-York City, N. Y.

Les nombreux amis de M. Hubert (Pit) Bernier, autrefois hôtelier, de cette ville, sont priés de ne pas oublier, lorsqu'ils iront à Québec, que M. Bernier tient l'excellent hôtel Terminus, en face de la gare du Lac Saint-Jean, Bon service. Prix populaires.

NOS FINANCES

Voici le budget municipal soumis à la dernière réunion du Conseil de Ville:

RECETTES

Balance en main au 1er janvier 1910.....	\$11,344.63
Taxes municipales	53,000.00
Taxes d'affaires...	9,000.00
Taxes sur procédures judiciaires...	3,500.00
Cour du Recorder.	2,500.00
Taxe des chiens...	350.00
Licences des charretiers.....	100.00
Total	\$79,794.63

DEPENSES

Intérêts sur débetures.....	23,600.00
Fonds d'amortissements.....	10,070.83
Salaires de feu, police et lumière...	11,500.00
Salaires, employés de l'hôtel-de-ville.	5,600.00
Salaires des officiers, bureau de santé.	1,000.00
Dépt. du feu.....	3,500.00
Asiles, écoles de réforme, prisons, etc.	1,800.00
Dépt. de santé.....	1,000.00
Eclairage des rues.	800.00
Assurances.....	250.00
Dépenses légales...	1,500.00
Impres. et annonces	400.00
Papeterie.....	359.80
Dépt. de la police..	700.00
Entretien et chauffage de l'hôtel-de-ville.....	900.00
Intérêts sur avances requises.....	1,000.00
Billets payables...	7,000.00
Octroi à la fanfare de la Cité.....	200.00
Entretien et nettoyage des rues pavées	1,000.00
Appropriation pour entretien des rues et trottoirs, posage de nouvelles lampes, etc.....	350.00
Pour quartier No. 1	500.00
Pour quartier No. 2	400.00
Pour quartier No. 3	600.00
Pour quartier No. 4	400.00
Pour quartier No. 5	800.00
Carré de l'hôtel-de-ville.....	800.00
Entretien des parcs.	100.00
Dépenses imprévues	3,514.00
Total	\$79,794.63

ESTIMÉS DE L'AQUEDUC POUR 1910.

RECETTES

Balance en main au 1er janvier 1910.....	\$815.67
Taxe d'eau.....	46,000.00
Taxe pour arrosage et divers.....	1,000.00
Total	\$47,815.67


DEPENSES

Intérêts sur débetures.....	27,035.00
Fonds d'amortissement.....	9,773.85
Salaires.....	4,800.00
Dépenses légales...	250.00
Entretien et chauffage du chateau d'eau.....	600.00
Impres., annonces et papeterie....	150.00
Réparages et dépenses courantes...	436.82
Arrosage des rues..	800.00
Escomptes et intérêts.....	1,600.00
Dépenses imprévues	2,370.00
Total	\$47,815.67

Si Henri Bourassa est de bonne foi lorsqu'il accuse M. Borden, chef de l'opposition, d'être complice d'une manœuvre organisée par le gouver-

"Brandy" PH. RICHARD

La Creme des Cognacs
RICHARD, V.O.
" V.S.O.P.
" 20 Ans.
" 40 ans.
En vente partout
En vente par L.H. Major & Frères, Ottawa.



neur général pour assurer, à force d'exagération outrancière, le triomphe de la politique navale du gouvernement, le devoir de Bourassa semble tout tracé. Que ne décide-t-il pas M. Monk à réclamer sans plus tarder la démission de M. Borden, pour cause de trahison à son parti?

Ne négligez ni la Toux ni le Rhume

Le sirop GOUDRON-MENTHOL du Dr French est un remède souverain contre la TOUX, le RHUME, la BRONCHITE, le mal de gorge, l'asthme et toutes les affections de la gorge et des poumons.

Gare aux contrefaçons.
Curanesol
REMEDÉ SANS EGAL
Catarrhe, Rhumes de Cerveau, Fièvre de Foin, Maux de Tête, Purulence du Nez, Eternuements, etc.
PRIX - - 25 et 50c.
A. R. FARLEY, Ph. C.
176 rue Albert, Hull.

THEATRE ODEON

SAMEDI SOIR.
LE 19 FEVRIER, 1910

Notre installation est presque complète.

Venez passer 2 heures confortablement en vous procurant un amusement honnête et instructif.

Admission, 5c.
Programme spécial pour dimanche.

Comédie par le Cercle Dramatique de Hull.

Marque de **Asaya-Neurall** PATENTÉ

L'Épuisement Nerveux

De l'épuisement nerveux non réprimé résultent la Névralgie, les Maux de Tête, l'Insomnie, les Troubles d'estomac, la Dépression mentale, et plusieurs autres maladies organiques sérieuses. Un prompt traitement avec "ASAYA-NEURALL" détourne ces maladies. Il alimente les nerfs, encourage le sommeil, stimule l'appétit et la digestion et rétablit la vivacité d'esprit. Quelques doses suffisent pour convaincre. \$1.50 la bouteille. Ayez-le des personnes suivantes:

HILAIRE THERIEN.



Rev. Père Morriscy

FRICTIONNEZ-VOUS Et La Douleur Disparaîtra.

Les douleurs et les élancements sont des choses qui arrivent dans toutes les familles, et une mère prudente gardera toujours une bouteille du "Liniment du Père Morriscy" sous la main pour les combattre. Que ce soit indifféremment coupures — brûlures ou engelures — mains gercées — entorses ou muscles sensibles

—mal de dos, de dents, d'oreilles, rhumatisme, mal de gorge ou douleur dans la poitrine—

LE LINIMENT DU PÈRE MORRISCY

donne un prompt soulagement. Il s'empresse vivement dans la chair—en s'attaquant directement à la racine du mal. Rarement, il en reste une trace sur la peau.—C'est la raison pour laquelle il est si efficace.

Avec une bouteille du "Liniment du Père Morriscy" à la maison, vous pouvez vous exempter et à votre famille des heures et des heures d'inutiles souffrances.

"Il y a du confort dans chaque goutte."
25cts la bouteille chez votre fournisseur. 30F

Father Morriscy Medicine Co. Ltd. - Chatham, N.B.

NOTRE FEUILLETON

L'histoire DE Hull

Son origine, ses progrès, son avenir.
Avec Illustrations.
Par E. E. CINQ-MARS, journaliste.

No. 24.

M. Devlin a été fait Conseiller du Roi, le 6 juillet 1906, par la Législature de Québec. Il a été élu député du comté de Wright à l'élection partielle du 13 février 1905, en remplacement de Sir Wilfrid Laurier qui avait été élu dans ce comté et dans celui de Québec.

M. Devlin a occupé des charges dans plusieurs associations politiques, nationales, et littéraires. Il a été entr'autres, premier vice-président de l'Association de Réforme de Montréal.

Le 4 juin 1907, il a épousé Mlle Cécile Masson, fille de feu l'honorable L. R. Masson, lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

M. F. A. GENDRON, M. P. P.

M. Ferdinand Ambroise Gendron est né à Beauport, le 10 février 1856, du mariage de Sieur Ambroise Gendron, mesureur de bois, et de Dame Esther Chamberland. Il apprit à lire sur les bancs de l'école paroissiale, puis il fit un cours d'études commerciales.

M. Gendron vint s'établir à Hull en 1876, et il entra au service de feu M. E. B. Eddy comme inspecteur de bois, et un peu plus tard, il fut promu à la position de surveillant général des immenses chantiers de bois de M. Eddy.

En 1890, M. Gendron débuta dans le commerce de bois pour son propre compte, en compagnie de M. Adrien Chevrier. Les opérations commerciales de MM. Chevrier et Gendron eurent lieu dans l'Etat de New-York.

Aujourd'hui, M. Gendron s'occupe seul, avec plus d'activité que jamais, de la vente et de l'achat de limites à bois. Il possède de vastes concessions forestières. Il est également intéressé dans de nombreuses entreprises minières.

M. Gendron épousa, en 1881, Mlle Corinne Lapierre, d'Ottawa. Sont nés de cette union, trois enfants dont deux fils. L'aîné, Lionel A. Gendron, a succédé son père à la position d'agent des Terres de la Couronne pour le district d'Ottawa, Labelle et Pontiac.

M. Gendron est passé par le Conseil-de-Ville, d'abord comme échevin, puis comme maire de la cité. Il fut élu député des comités conjoints d'Ottawa et Labelle, à l'Assemblée Législative de Québec, en 1904, alors qu'il battit M. V. O. Falardeau par une majorité écrasante de 1,500 voix, soit la plus forte majorité libérale enregistrée dans cette division électorale depuis la Confédération.

Madame Gendron est une des dames patronesses des œuvres religieuses et charitables de Hull. Elle occupe la vice-présidence du bureau de direction de l'hôpital de la rue Water.

L'HONORABLE ALFERD ROCHON, JUGE

Fils de M. Elie Rochon, cultivateur, de Sainte-Thérèse, comté de Terrebonne. Né à Sainte-Thérèse, le 30 janvier, 1849. Marié

le 9 avril, 1872, à Mlle Corinne, fille de M. G. G. Gaucher, autrefois représentant du comté de Jacques-Cartier, aux Communes. Admis au Barreau, le 13 juillet, 1869. Vint s'établir à Hull en 1876. Fut élu maire de la cité de Hull pendant quatre ans de 1887 à 1892.

M. Rochon se présenta dans le comté d'Ottawa, comme candidat libéral, aux élections générales de 1886, pour l'Assemblée Législative, et il fut battu par feu M. Cormier, dont la majorité avait été de 357 voix. Ce dernier ayant été déqualifié, M. Rochon fut élu dans l'élection partielle tenue le 14 juillet, 1887, par une majorité de 1,236 voix sur M. Cormier. Il battit encore le même adversaire, aux élections générales de 1890, par une majorité de 961 voix. En 1892, lors du coup d'état Angers, M. Rochon fut défait par 465 voix, par M. le otaire Tétreau.

M. Rochon fut nommé Conseiller de la Reine, en 1893, puis, juge de la Cour Supérieure de Québec, pour le district judiciaire d'Ottawa, en juin, 1901.

L'HONORABLE L. N. CHAMPAGNE, JUGE

M. le Juge Louis-Napoléon Champagne, est le fils de feu l'honorable Charles L. Champagne, Juge de la Cour de Circuit de Montréal, et d'Aglaé Ethier. Il est né le 21 novembre 1860. Il a fait ses études au collège de Saint-Hyacinthe et à l'Université Laval. En 1885, il a épousé mademoiselle Altée Chevrier, de Hull. Il fut admis au barreau en 1882 et fut nommé Conseiller de la Reine en 1889. Il exerça sa profession durant vingt-deux ans. Le Juge Champagne a été élu, deux fois, bâtonnier du barreau du district d'Ottawa. Il fut élu maire de Hull en 1893 et en 1896, et député de Wright aux Communes en 1897 et en 1900. Depuis 1904, il est Juge puisné de la cour Supérieure de la province de Québec, pour le district de Pontiac.

M. LE MAGISTRAT TALBOT

M. Achille-Henri-Navier Talbot est né à Montmagny, le 26 août, 1837, du mariage de M. F. A. Talbot, notaire, et de madame Olympe L'Ecuyer. Il a fait ses études au séminaire de Québec. Il a fait ses études de droit dans le bureau de MM. Andrews et Andrews. Il fut reçu avocat à Québec, le 1er septembre, 1862. En 1865, il épousa mademoiselle Eliza Routhier.

M. Talbot a d'abord exercé sa profession à Québec, où il a aussi fait du journalisme dans le "Canadien" et le "Journal de Québec". En 1874, il fut nommé assistant-inspecteur des postes du district de Québec; mais en 1878, il se remit à l'exercice de sa profession en société avec feu M. Gilbert LaRue.

En 1883, il vint s'établir à Hull, où, l'exerça sa profession jusqu'au 27 juin 1900, date où il fut nommé magistrat de district. Il fut Conseiller de la Reine depuis le 1er juin 1899. Il a obtenu l'honneur de bâtonnier général, en 1900. En 1867, M. Talbot avait fait un Index analytique du code civil.

M. LE MAGISTRAT ST-JULIEN

Monsieur Joseph T. Saint-Julien, un des citoyens les plus en vue du district, est né à L'Orignal, Ontario. Il fit ses études au collège Le Rivard et plus tard, à l'Université d'Ottawa. Il étudia le droit à Montréal. Il exerça sa profession dans cette ville. Quelques années après, il vint à Ottawa et fut admis au barreau d'Ontario. En 1883, il vint s'établir à Hull, et fut nommé juge quelque temps après. Avant reçu sa commission de juge, il alla s'établir à Aymer qui était alors le chef-lieu du comté d'Ottawa. Son district judiciaire comprenait les comtés de Pontiac, Terrebonne et Ottawa.

En premier mariage, il épousa Marie-Louise Papineau, une parente du célèbre Louis-Joseph Papineau. La seule survivante de ce mariage fut Augustine, qui devint l'épouse de M. le notaire F. A. Labelle de Hull, frère du R. P. A. A. Labelle, curé de la

(A suivre, page 46)

Au "Spectateur".

PAMPHLETS
Pancartes, Catalogues,
En un mot tout ce que vous désirez.

Si

vous voulez aussi annoncer vos marchandises convenablement, envoyez vos annonces au

SPECTATEUR

Le seul journal à Hull.

Vous

serez certain que cela vous rapportera deux cents pour cent, car ce journal a la plus grande circulation parmi les familles de notre district. Si vous

Voulez

des ouvrages de luxe, adressez-vous toujours à

l'Atelier du "Spectateur"

qui est fourni de caractères les plus nouveaux, et vous serez certains d'avoir pleine et entière satisfaction. Vous pourrez.

Epargner

par ce fait même beaucoup de temps et d'argent. Pour vos traductions en français ou en anglais, vous ne pouvez trouver de meilleure place, une personne

de

longue expérience est à la tête de ce département. Vous n'aurez qu'à vous adresser ici et vous serez bien servi, et vous épargnerez de

l'Argent

Aussi les sociétés feraient bien de nous envoyer leurs commandes pour constitutions, billets d'admission et tout ce qui les concerne.

Pour vos impressions de tous genres

Allez

tout droit à l'Atelier du SPECTATEUR, angle des rues Principale et Church; là, vous trouverez ce qu'il vous faut et à bon marché. Aussi, quand vous aurez besoin de billets de rifle, en un mot, tout ce qui concerne l'imprimerie, allez

AU

SPECTATEUR, car soyez certain que l'imprimerie par excellence est celle du

"Spectateur"

Angle des rues Principale et Church, HULL
Phone 5880 et 2855.

CONTRAT de la MALLE

DES SOUMISSIONS CACHETÉES adressées au Ministre des Postes et des Télégraphes à Ottawa jusqu'au 15 mars 1908 pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un Contrat projeté pour un terme de quatre années, six fois par semaine, aller et revenir, entre Otter Lake et Shawville à commencer le 1er avril prochain.

L'on pourra consulter des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté et l'on pourra se procurer des formules de soumissions aux bureaux de poste de Otter Lake, Shawville et bureaux intermédiaires et au bureau de l'inspecteur des Postes à Ottawa.

G. C. ANDERSON,
Surintendant,
Ministère des Postes.
Division des contrats de la Malle.
Ottawa, 31 janvier, 1909.

Chas. Desjardins & Co.

Notre Grande Spécialité cette année est le

Mouton de Perse

¶ Nous avons même Deux Qualités que vous ne trouverez nulle part ailleurs, excepté à Paris, Londres et New York. Choix des plus belles Peaux et des plus élégantes Confections. C'est le temps de donner votre commande pour un Manteau, etc.

40% d'économie à réaliser sur la qualité et le fini de nos marchandises.

N.B.—Nous nous ferons toujours un plaisir d'ouvrir un compte aux personnes SOLVABLES.

130, RUE SAINT-DENIS
Entre Ste-Catherine et Dorchester,
MONTREAL

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM**Service****D'OTTAWA-MONTREAL**

"Train à des heures avantageuses."

Trains quittant Ottawa à 8.30 a. m., 3.15 p. m., 4.40 p. m., les jours de semaines seulement et à 8.30 a. m., 4.40 p. m., le dimanche.

Chars palais sur tous les trains

Tous les trains du Grand Tronc quittent et arrivent à Ottawa, aux heures indiquées.

Char dortoir**OTTAWA ET TORONTO**

Quitte la gare Union, Ottawa, chaque jour à 6.45 p. m., arrivant à Toronto à 6.00 a. m. On peut occuper le char jusqu'à 7.00 a. m.

OTTAWA-NEW-YORK

Quitte Ottawa chaque jour à 4.40 p. m. Chars palais buffet et dortoirs sur chaque train; arrive à New-York (Grand Central Station) à 7.20 a. m.

P. M. BUTTLER,

Bloc de l'hôtel Russell, coin des rues Sparks et Elgin Ottawa.
Agence générale de steamers océaniques et pour voyage Cook.

Chemin de fer Canadian Northern**LE SERVICE DE CHAR DORTOIR EST TEMPORAIREMENT DISCONTINUE.**

Le train local pour Rockland, Hawkesbury, Lachute et Joliette, quitte Ottawa chaque jour excepté le dimanche à 8.30 a. m., revenant à Ottawa à 12.30 p. m.

Excellent service de marchandises sur tous les points de la ligne y compris Montréal, Québec, Chicoutimi, etc.

S. J. MONTGOMERY,

Agent de la ville pour les marchandises et les passagers.
Billets pour les vapeurs transatlantiques—sur toutes les lignes.

30 rue Sparks, Ottawa.

Phone 3544.

PACIFIQUE CANADIEN

\$46.40
OTTAWA

— A —

Nelson, Rossland, Spokane, Seattle, Vancouver, Victoria and Portland, Ore.

Billets de seconde classe en vente du 1er MARS au 15 AVRIL, 1910.

Chars Dortoirs Touristes

Laisse la gare Centrale à Ottawa à 1.30 a. m., et la gare Union à 2.00 a. m., tous les jours. Prix des cabines: Winnipeg, \$4.00; Calgary, \$6.25; Vancouver, \$8.75.

Pour billets, horaires et toutes autres informations, s'adresser à

GEO. DUNCAN

Agent du C. P. R.

42 rue Sparks, Ottawa.

Agent général pour lignes océaniques.

PHONES: 4621-4622.

Inoffensif d'une pureté absolue, guérit en 48 HEURES les écoulements qui exigent autrefois des semaines de traitement par le copahu, le cubébe, les oploids et les injections.

SANTAL MIDY
CAPSULES

paroisse Saint-Paul d'Aylmer. Etant devenu veuf, il épousa, en 1884, sa seconde femme, Rosa, fille de M. John Poupore, un des principaux citoyens de la vallée d'Ottawa. Marguerite-Eva est la seule enfant née de ce second mariage.

M. H. A. GOYTTEE, RECORDER

M. H. A. Goyette est né à Saint-Clément de Beauharnois, le 26 septembre, 1857, du mariage de feu Joseph Goyette et de Euprosine D'Aoust. Il fit ses études chez les Frères des Ecoles Chrétiennes de Beauharnois et au séminaire de Saint-Thérèse de Blainville. Il a étudié le droit sous la direction de Bourgouin et Lacoste, de Montréal, et à l'Université McGill. Il fut admis au barreau, le 12 juillet, 1880. M. Goyette a exercé sa profession deux ans à Beauharnois. Il demeure à Hull depuis 1883.

De 1898 à 1901, il siégea au conseil municipal, et il fut commissaire des écoles, de 1898 à 1900.

M. Goyette fut substitut du procureur général de la province de Québec, de 1897 à 1900, et de 1904 à 1907. Il est à la tête de la raison légale de Goyette et Parent. En 1902 il avait été fait Conseiller du Roi. M. Goyette a épousé, en 1887, Marie Desneiges Gravelle.

PALAIS DE JUSTICE, AVOCATS ET MEDECINS

Le Palais de Justice et la prison du district judiciaire des comtés unis d'Ottawa et de Labelle, date de 1894. La Cour Supérieure, pour le district, fut fondée vers 1866, et jusqu'en 1894, les avocats de Hull étaient obligés d'aller en voiture, à Aylmer, pour transiger leurs affaires légales.

Quelque temps après l'incorporation de la cité de Hull, 1875, le gouvernement de Québec accorda à Hull une Cour de Magistrats de Districts. Le premier titulaire fut feu M. Malcolm McLeod qui fut un bon juge, honnête, mais par trop méticuleux. Après quelques années, il démissionna et fut remplacé par M. le magistrat St-Julien, qui occupa encore cette charge, avec M. le magistrat Talbot, comme conjoint.

Naturellement, les Cours du Banc de la Reine, Supérieure et de Circuit continuèrent au village d'Aylmer jusqu'en 1894. Les juges qui se succédèrent, furent: feu MM. McLeod, Lafontaine, Bourgeois, Wurtele, McDougall et Mailhot. M. le juge Lavergne, de Montréal, et M. le juge Rochon, de Hull. Feu le juge Lafontaine était un ancien avocat qui avait occupé, à Aylmer, la position d'agent des Terres de la Couronne.

De 1874 à 1875, on remarquait dans le barreau du district, les avocats suivants, pratiquant à Aylmer:

Feu J. R. Flemming, successeur du bureau de M. Lafontaine, qui fut plus tard nommé Protonotaire de la Cour Supérieure;

Feu l'honorable M. Church, 1867, plus tard nommé Trésorier de la province de Québec, puis juge de la Cour d'Appel;

Feu W. K. Kenny, membre de la société légale Flemming-Church et Kenny;

Feu M. Malcolm McLeod, plus tard nommé magistrat de District;

Feu Peter Aylen, père d'Henry Aylen, aujourd'hui avocat, à Ottawa. Peter Aylen était reconnu comme un des plus beaux talents dans le barreau;

Feu John Aylen, frère de Peter. Celui-ci était un ancien médecin qui avait abandonné Esculape pour cultiver Thémis. C'était un philosophe remarquable;

Feu M. Lawlor, décédé dans le Nord-Ouest;

M. Asa Gordon, actuellement à Ottawa;

M. Rooney, qui exerça sa profession pendant peu de temps, après quoi, il partit pour l'ouest canadien;

M. T. P. Foran, C.R., actuellement avocat de la cité de Hull, domicilié à Ottawa;

M. B. Devlin, aujourd'hui Père Jésuite;

Feu Chs. Marcell, père de l'honorable Chs. Marcell, sous-président de la Chambre des Communes. Etabli à Hull, en 1874;

Feu C. V. H. Ferland;

M. L. W. P. Coutlée, aujourd'hui rapporteur à la Cour Suprême. Il pratiqua pendant plusieurs années, à Hull, puis il partit pour le Nord-Ouest d'où il revint pour prendre charge de la position qu'il a toujours occupé depuis;

M. Charles L. Champagne, ancien député de la législature de Québec, sous le gouvernement Mercier. Aujourd'hui régistrateur conjoint pour la division Est de Montréal;

L'honorable A. Rochon, 1874, actuellement juge de la Cour Supérieure, à Hull;

Feu Médéric Lanctôt, 1875. Il s'occupa activement d'affaires politiques et municipales. Avec une petite poignée de libéraux, il combattit vaillamment les conservateurs qui, à cette époque, avaient M. Charles LeDuc, comme chef de district. M. Lanctôt fonda le premier journal de langue française dans le district, appelé "La Vallée de l'Outaouais". Vers le même temps, M. C. LeDuc fonda "Le Canada Central" pour combattre M. Lanctôt et ses amis. C'est M. Lanctôt qui détient le record pour avoir retenu un témoin—M. J. O. Laferrrière—dans la boîte, pendant vingt et un jours. Il s'agissait alors de la contestation de l'élection de M. Narcisse Trudel, par M. Chs. LeDuc dont l'avocat était feu M. Flemming.

Feu Hector Berthelot pratiqua le droit, à Hull, de 1870 à 1873, après avoir été professeur de français au "Grammar High School", d'Ottawa. Il fut tour à tour, photographe, politicien, avocat, correspondant du journal "L'Ordre", de Montréal. Il quitta Hull pour Montréal où il fonda le fameux journal humoristique "Le Canard", lequel lui survit.

Feu Ed. Truesdell, 1876. D'origine irlandaise, ne sachant pas un traître mot d'anglais. Il retourna à Joliette d'où il était venu, après quelques années passées à Hull.

M. J. A. Champagne, ancien Recorder de Hull.

En 1890, le gouvernement de Québec ordonna le transfert à Hull, du Palais de Justice et de la prison; mais, grâce à certaines influences politiques, ce transport fut retardé de quelques années.

NE TOUSSEZ PAS!

Chaque fois que vous toussiez cela veut dire que la Nature déloge du flegme des membranes délicates de la gorge ou des poumons. Par là cette membrane devient enflammée, forcée, peut-être brisée. Voilà le danger! Un tissu brisé veut dire une réduction des défenses du corps contre la maladie.

—Les germes n'attendent que cette entrée—
—La Consommation elle-même commence de cette manière. N'en courez pas le risque.



Chez tous les Pharmaciens

La Guérison de **Shiloh**
UN AMI DE LA FAMILLE PENDANT QUARANTE ANS.

Le premier shérif fut M. Coutlée, qui eut pour successeurs, MM. Wright et Grondin, et depuis quelques années, M. Chs. Wright occupe seul cette position, avec M. T. W. Symmes, percepteur du Revenu Provincial, comme assistant.

En 1894, il n'y avait à la prison de Hull, que 44 prisonniers, contre 220 en 1906. Voici une liste des procès pour meurtre qui ont eu lieu au Palais de Justice de Hull.

1894.—Mme Emélie Laframboise, née Robillard, acquittée.

1897.—Esther Lafontaine, déclarée folle.

1898.—André Riopel, 5 ans de pénitencier.

1899.—Jacques et Joséphine Boileau, acquittés.

1900.—Frank Wabey, 5 ans de pénitencier.

1900.—Stanislas Lacroix, exécuté le 21 mars, 1902.

1902.—Joseph Deschâtels, déclaré fou.

1902.—Michael Ryan, 6 mois de prison.

1903.—Thos. Gauthier, acquitté.

1903.—Michael Emery, 6 mois de prison.

1904.—Adélaïde Auger, 18 mois de prison.

1907.—Hugh McMillan, 7 ans de pénitencier.

1907.—A. Roy, 10 ans de pénitencier.

Dans la cour de l'ancienne prison d'Aylmer, il n'y eut qu'une seule exécution capitale, celle du nommé Ladéroute.

Lors du transfert du Palais de Justice, d'Aylmer à Hull, nous comptons ici, comme avocats, MM. A. X. Talbot, aujourd'hui magistrat de District; L. N. Champagne, juge de la Cour Supérieure, pour le district de Pontiac; H. A. Goyette, C. R., Recorder de la cité; J. M. McDougall, C. R.; C. B. Major, M.P., J. A. Champagne, A. McConnell, C. J. Brooke, C.R., N. A. Belcourt, C.R., et A. Rochon, juge de la cour Supérieure pour le district d'Ottawa.

A Aylmer, il était resté Mmes. Kenny, Gordon, Flemming et Aylen, qui ont tous quitté Aylmer depuis.

Le premier Protonotaire fut feu F. M. A. Driscoll. A la mort de ce dernier, M. Grondin était sous-protonotaire, et il resta longtemps en charge du greffe, jusqu'à la nomination de MM. Flemming et LeDuc. Ces derniers ont été remplacés, en 1897, par MM. Grondin et Vincent, Protonotaires conjoints.

Le premier géolier de la prison fut M. A. Moussette, en 1888. M. Moussette porte bien le poids de ses 76 ans. Il est encore très actif, et il nous fait plaisir de le voir dans la même position qu'il a toujours remplie avec habileté. Il est le petit-fils de feu le major François Papineau, qui présida la grande assemblée de Saint-Charles, en 1837. Vers 1867, M. Moussette qui était aux Etats-Unis fonda deux journaux. Le "Protecteur Canadien", puis, "L'Avenir National". Il s'occupa activement de la question nationale, et en 1867, il présida la convention nationale des Canadiens-Français aux Etats-Unis, à Troy, N. Y. De retour au Canada, en 1879, il s'occupa de constructions de chemins de fer. Il est le fondateur de la Société Saint-Jean-Baptiste d'Aylmer, dont il a été le président pendant plusieurs années.

LES AVOCATS EN 1907. — Voici la liste des avocats pratiquants dans le district d'Ottawa, en 1907:

Aylen Henry, K.C., Ottawa; Barry D. R., K.C., Bryson; Beaudry F. A., Buckingham; Belcourt Hon. N. A., C.R., Ottawa; Brook C. J., K.C., Hull; Champagne Nap., Ottawa; Champigny J. D., Maniwaki; Chauvin Hector, Hull; Cousineau L., Hull; Coutlée L. W., K.C., Ottawa; DeSalaberry René, Hull; Desjardins A. R., Hull; Devlin E. B., K.C., Hull; Devlin J. A., Aylmer; Duclos A. W., Ottawa; Foran T. P., K.C., Hull; Fortier H. A., Hull; Gamble W., Ottawa; Gordon A., K.C., Ottawa; Goyette H. A. C.R., Hull; Graham C. R., Hull; Lamontagne Yvon, Buckingham; Langlois J. C., Buckingham; LeDuc L. A., Hull; Lemieux Auguste, Ottawa; MacKay Aug. S., Papineauville; Major C. B., C.R., Hull; McConnell Arthur, Hull; McDougall J. M., K.C., Hull; Miller Roland, Bryson; Parent J. A., Hull; Rainville Bourbeau, Hull; Ste-Marie J. W., Hull; Talbot Joachim, Hull; Wright Geo. C., Hull.

Conseil du Barreau 1907-1908.—D. R. Barry, C.R., Bâtonnier; C. J. Brooke, C.R., Syndic; W. Gamble, Trésorier; L. A. LeDuc, Secrétaire; H. Aylen, C.R., A. R. Desjardins, J. W. Ste-Marie.

Examineur—J. W. McDougall, C.R.

LES MEDECINS, DEPUIS 1866. — Voici maintenant la liste des médecins-chirurgiens qui ont habité Hull, depuis le premier, jusqu'aux médecins actuellement établis ici: M. le Dr Graham, 1866; MacNab, 1868; MacNab, 1871; Cooke, 1873; Perras, 1877; MacDonell, 1879; Aubry, Routhier et Church, 1882; Duhamel, 1883; Paquet et Ouimet, 1890; Neil, 1892; Archambault, 1895; Lyster, 1896; Fontaine, 1897; Isabelle, 1903; Pelletier, 1904; Davis et Mousseau, 1905; Champagne, 1906; Larue, Tassé et Bellisle, 1907.

(A continuer.)



A BATONS ROMPUS

Lors des récentes élections municipales de Québec, la plupart de ceux qui avait refusé de signer le "pledge" ont été élus par acclamation. Pourtant, Québec est une ville modèle dont les buvettes sont fermées à sept heures le samedi soir, mais il faut tenir compte que les pharisiens de *L'Action Sociale* étaient en tête de cette histoire de "pledge".

Un chirurgien de l'hôpital Notre-Dame de Montréal vient de pratiquer sur un Anglais une opération qui a déterminé une hémorragie des plus violentes.

Les élèves paraissent effrayés. — Ah, leur dit le vieux praticien, vous savez bien que les Anglais ont plus de vaisseaux que les habitants des autres pays.

Nous ne comprenons pas pourquoi *L'Echo*, de Saint-Hyacinthe, nous traite avec autant de malice, lui qui se targue d'être le champion de la mutualité et de la fraternité. Le malheureux confrère persiste à annoncer que le prix de l'abonnement à notre journal est de \$2. par année, tandis que tout le monde sait—même les retardataires—que ce n'est qu'un dollar.

COMBIEN MEPRISABLE!

La nomination de M. Théophile Denis, employé du service géologique d'Ottawa, au poste de surintendant des mines de la province de Québec, a servi de prétexte à *La Croix* de Montréal, pour une philippique en règle contre le gouvernement provincial, philippique accompagnée des appels les plus furibonds.

Le tort irréparable de M. Denis est d'être né en France. Mais ce que ne dit pas *La Croix*, c'est que M. Denis, s'il a cette tache originelle, est

venu au Canada à l'âge de neuf ans, avec son père; qu'il a depuis lors vécu au Canada, y a grandi, y a fait son éducation et, tout compte fait, est un canadien-français.

Ce que se garde bien de dire cette feuille malhonnête, c'est que la position avait, d'abord, été offerte à un Canadien-français, qui l'a refusé pour des raisons de convenances personnelles.

Il faut plaindre et mépriser les gens capables de si méprisables manœuvres.

C'est la morale à tirer de cet incident.

L'OEUVRE DES OBLATS

Comme la création récente d'un Vicariat Apostolique au Témiscamingue devait nécessairement amener des changements dans cette belle réunion de consultation et susciter de nouvelles entreprises, les Pères Oblats de Ville-Marie ont offert à Mgr. E. A. Latulippe les Missions qu'ils avaient fondées et desservies jusqu'à ce jour, avec prière d'y mettre à leur place des Prêtres Séculiers.

Sur ces instances, Sa Grandeur a bien voulu s'engager à installer des Curés dans les quatre Missions suivantes: Lorrainville, Fabre, St. Isidore et St. Placide. Quatre ou cinq ans auparavant, les Oblats avaient déjà remis à Mgr. N. Z. Lorrain, alors chargé du Témiscamingue, quatre autres Missions qu'ils avaient fondées: St Bruno de Guigues, Cobalt, Haileybury et New Liskeard. Dix prêtres séculiers sont actuellement chargés de ces florissantes paroisses. Grâce au concours puissant de tous ces Prêtres zélés et à la bonne entente qui existe entre eux et les Oblats, il sera possible, si aucun obstacle ne vient entraver la marche de la colonisation, de présenter à Mgr. l'Évêque en 1901 cinq paroisses: Guérin, St. Eugène, La Loutre, La Rivière Blanche et le Canton Latulippe. De plus, si les travaux du chemin de fer du Transcontinental ne subissent pas de retard, il nous sera donné de voir avant longtemps à la jonction de l'Haricannaw et du Transcontinental (140 milles plus haut que Ville-Marie) un nouveau centre d'Apostolat ouvert par les Oblats et la création prochaine de belles et nombreuses paroisses, mais ces fondations ne se font pas sans ressources et ne se popularisent pas sans réclame. C'est pourquoi le révérend père Pelletier a publié, avec l'assentiment de ses Supérieurs, un Tableau historique des missionnaires Oblats au Témiscamingue depuis 1843, espérant qu'il recevra partout l'accueil le plus sympathique et que la réponse qu'on y fera l'aidera à pousser davantage la belle œuvre de la colonisation.

Avant longtemps les paroisses du Témiscamingue seront assez nombreuses et assez florissantes pour faire du Vica-

UN CANADIEN IMITE LE BON SAMARITAIN

Il veut guérir ses amis.

Mr. Everett L. Holland, un Canadien bien connu, déménagea aux États-Unis il y a quelque temps. Le changement de climat amena un malaise sérieux et douloureux, que trois médecins déclarèrent être la pierre dans les reins, mais étaient incapables de le débarrasser de ses terribles souffrances.

Au milieu de ses souffrances M. Holland se rappela d'un ancien remède recommandable qui avait une grande réputation dans son pays Canadien—les fameuses Pilules de Genève.

Il écrivit à un ancien voisin et s'en procura une certaine quantité. Le 20 mars dernier, M. Holland dans une lettre adressée à la National Drug & Chemical Co., Toronto, dit: "Je suis bien."

Il est maintenant anxieux de faire vendre les Pilules de Genève aux États-Unis afin de guérir ses nouveaux amis du mal de Reins et de la Vessie.

Si vous souffrez de quelque malaise de Reins ou de la Vessie prenez les Pilules de Genève et nous vous garantissons la guérison ou nous remettrons votre argent.

Les Pilules de Genève sont en vente chez tous les marchands à 50c. la boîte, 6 pour \$2.50. Afin de vous montrer notre confiance dans les pilules, nous vous enverrons un échantillon gratis sur demande. National Drug & Chemical Co., (Dept. Q.), Toronto. 8 F

riat Apostolique du Témiscamingue l'un des plus beaux diocèses du Canada.

Les Parallèles

Les parallèles sont des lignes, des lieux, des places, tout ce qu'on voudra dont tous les points sont également distants d'autres lignes, lieux et autres mêmes choses.

Cherchons ensemble ce qu'il y a de parallèle dans notre pauvre carcasse. Le dos est généralement parallèle à la poitrine.

Il y a des exceptions, les unes fâcheuses, les autres flatteuses, les troisièmes heureuses et volumineuses pour un certain temps.

Ainsi, il y a des gens qui sont gais, qui font de l'esprit, de la blague à jet continu, sous prétexte qu'à un certain âge ils firent une chute malencontreuse qui déparallélisa (ouf, quel mot!) le dos d'avec la poitrine et qui rient comme des bossus. Chez un homme, à moins d'être de ces types qui fleurissent dans la vertue et l'Allemagne, les hommes aiment à avoir une poitrine aussi plate que le dos. Nous serions navrés de voir la même platitude chez une femme.

Tiens, à propos de dos, il y a un genre de dos verdâtre, grisâtre et bellâtre, toujours à égale distance, donc parallèle, parasite, paradant dans les parages de la pierreuse. Il veille attentivement le commerce, lingue grand ouvert dans la poche, l'œil pas dans la poche, ah mais non, filez, passez, le dos fait l'inspection du travail!

Enfin l'équidistance peut être inexistante quand en avant ça bombe pour l'avenir de la race et la grande joie des statisticiens, aligneurs de chiffres désolateurs. Remarque au sujet de notre mufferie moderne. Louis XIV, un roi pourtant assez collet monté et

orgueilleux comme un paon, saluait respectueusement, quel que fut son rang social, une femme en situation intéressante. Nous, on rigole, on fait le loustic, on a l'air de se payer la tête de la brave femme. C'est dégoûtant, cette conduite. Au fait, c'est encore un parallèle entre la galanterie du grand siècle et celle du siècle de l'auto, du métré, de l'aréo électro et toutes autres conquêtes sur la matière en o quelconque. Il n'est pas en notre faveur, pas du tout.

J'en reviens à mes lignes qui s'embêtent abandonnées à leur triste sort et vont bientôt se rencontrer si je les laisse faire. La preuve, c'est que devant moi je regarde une belle avenue interminable plantée d'arbres. C'est bien équidistant, parallèle partout, jusqu'au bout. Va te faire fiche, si je n'ai pas la berlue, voilà mes rangées d'arbres qui se rencontrent dans le lointain.

—Bah, et la perspective, qu'en faites-vous?

—Je m'en contrebat l'œil. Moi je suis comme saint Thomas, je crois ce que je vois. Faites une photo et vous verrez si vos soi-disant lignes se rencontrent. —Ah et puis... je continue.

Les yeux sont généralement parallèles. Cela peut varier, d'où un avantage immense pour le disgracieux possesseur. Il peut faire de l'œil de tous les côtés à la fois et se rincer

SUNLIGHT SAVON

Vous rencontrez à mi-chemin—fait tout votre ouvrage dans la moitié du temps et pour la moitié du prix des autres savons. Le Sunlight Savon—absolument pur—protège le linge du dommage—les mains, de rudesse—la vie, de misères.



les yeux tant qu'il peut. A gauche, il lorgne une jolie blonde, à droite une brune, il ne lui manquerait plus que d'être daltonien, voir vert pour rouge, ça serait le comble de la jouissance visuelle.

Il y a toutes sortes de parallèles, celles qu'on dresse pour faire succomber un fort, une armée, une ville assiégée. Il y a aussi celles qu'on pourrait écrire sur Foster et Bourassa.

J'oubliais les barres parallèles, cet instrument de gymnastique barbare qui sert à disloquer les articulations; la situation du vagabond qui se balade entre deux gendarmes.

Qui n'a pas son petit parallèle? U. N. O.

TABAC

Rose Quesnel

DOUX ET NATUREL.
EXIGEZ LA ROSE.

Rock City Tobacco Co. - Quebec.

Un Aliment riche, agréable, fortifiant et facile à digérer

Ogilvie's Wheat Marrow

formé de la moelle du plus beau blé de l'Ouest Canadien, remplace avantageusement la viande au point de vue de l'hygiène et de l'économie.

En vente partout,
The Ogilvie Flour Mills Co., Ltd
MONTREAL ET WINNIPEG.

Baume Rhumal

CONVIENT A TOUS LES AGES.

Le remède souverain pour la prompte guérison de la TOUX, du RHUME, de la BRONCHITE, de l'ENROUEMENT et autres affections de la Gorge et de toutes les Maladies des POUMONS. Pris dès les premiers symptômes, il détruit le germe de la CONSOMPTION. La vente sans cesse croissante du "BAUME RHUMAL" depuis un quart de siècle justifie la confiance du public dans ce remède populaire.

En vente chez tous les marchands:

25c la bouteille

Brooke, Chauvin et Devlin

AVOCATS. BIOC GRAHAM, RUE PRINCIPALE, HULL. C. J. BROOKE, C.R. C. H. CHAUVIN, L.L.B. E. H. DEVLIN, C.R., M.P. PHONE NO. 1324.

T. P. FORAN, C.R.

AVOCAT. BUREAU: 152 RUE PRINCIPALE, BIOC McDougall, Hull. PHONE 1085.

MAJOR & FORTIER

AVOCATS. C. B. MAJOR, M. A. FORTIER, RUE LANGEVIN, HULL.

J. A. PARENT

R.A. L.L.L. AVOCAT. PHONE 2170

Edgard Laberge

R.L. L.L.L. NOTAIRE. ARGENT A PRETER. PHONE 2170. 275 RUE PRINCIPALE, HULL.

ARTHUR DESJARDINS

AVOCAT-RECORDER. ETUDE, 271 RUE PRINCIPALE, PHONE 2258, HULL.

Auguste Lemieux, C. R.

AVOCAT POUR ONTARIO ET QUEBEC. AGENT EN PROCEDURE DE LA COUR SUPREME ET DE LA COUR DE L'ECHIQUEUR ET POUR AFFAIRES DEPARTAMENTALES. 46 RUE ELGIN, OTTAWA.

ADOLPHE OLIVIER

AVOCAT - RUE PRINCIPALE. EN FACE LE BUREAU DE POSTE, HULL.

DR. J. E. FONTAINE

RUE PRINCIPALE, HULL. TELEPHONE 681.

Dr. J. U. Archambault

MEDECIN-CHIRURGIEN. ANGLE DES RUES PRINCIPALE ET ST. JOSEPH, HULL. TELEPHONE 2019.

HOTEL ALBION

Joseph Fournier, PROPRIETAIRE. RUE PRINCIPALE, HULL. CHAMBRES ET PENSION DE PREMIERE CLASSE. SALLE D'ECHEANTILLONS POUR LES COMMISS VOYAGEURS.

HOTEL ST. JAMES

MONTREAL. EN FACE DE LA GARE BONAVENTURE. EXCELLENTE CHAMBRES ET PENSION. PRIX MODERES. FRED BOUILLON, PROPRIETAIRE.

HOTEL IMPERIAL

ANGLE DES RUES DU LAC ET PRINCIPALE, HULL. SITUÉ A DEUX MINUTES DE MARCHÉ DU PALAIS DE JUSTICE, DU BUREAU DE POSTE ET DES BANQUES, POURVU DES AMELIORATIONS LES PLUS MODERNES. SALLE D'ECHEANTILLONS POUR LES COMMISS VOYAGEURS, PENSION, VINS ET LIQUEURS DE PREMIERE CLASSE. F. A. GAUTHIER, PROPRIETAIRE.

BIJOU CAFE

SAM CASSIDY, Prop. ANGLE DES RUES SPARKS ET METCALFE, OTTAWA. LE RENDEZ-VOUS POPULAIRE DES GENS D'AFFAIRES ET DES SPORTS. TABLES D'HOTES REPAS SERVIS A TOUTE HEURE, A LA CARTE. SALLES A DINER PRIVÉES POUR DAMES ET MESSIEURS. PRIX MODERES. ENTREE PRIVÉE SUR LA RUE SPARKS. SAM CASSIDY, Prop.

THE WINDSOR

HOTEL POPULAIRE D'OTTAWA. QUARTIERS GENERAUX DES DEPUTES LIBERAUX. DE \$2.00 PAR JOUR. W. F. HART, PROPRIETAIRE.

OTTAWA HOUSE

Chs. O'Connor, Prop. ANGLE DES RUES MAIN ET BRIDGE, HULL. PENSION DE PREMIERE CLASSE \$1 PAR JOUR.

HOTEL SAINT-LOUIS

HULL. EXCELLENTE PENSION. VASTES ECURIES. RUES WRIGHT ET BREWERY. PHONE 3269. OSCAR GAUTHIER, Prop.

WINDSOR HOTEL

ANGLE DES RUES PRINCIPALE ET ALBERT, HULL, P.Q. NAP. BOUCHER, PROPRIETAIRE. SERVICE DE PREMIERE CLASSE. PHONE 2870.

HOTEL RIENDEAU

MONTREAL. EN FACE DE L'HOTEL-DE-VILLE ET DU PALAIS DE JUSTICE DE MONTREAL. QUELQUES PAS DES BATAUX ET DES GARES DE CHEMINS DE FER, 55, 60 PLACE JACQUES-CARTIER. J. ARTHUR TANGUAY, PROPRIETAIRE.

LAURENTIAN HOTEL

B. Aumond, Prop. MANIWAKI, P.Q. CET HOTEL A ETE RECONSTRUIT AVEC TOUTES LES AMELIORATIONS MODERNES. LE MEILLEUR HOTEL DE LA GATINEAU. ECURIE DE LOUAGE ET VOITURES DE PLACES EN CONNECTION AVEC L'HOTEL. SALLE D'ECHEANTILLONS POUR LES COMMISS VOYAGEURS.

LES LIQUEURS DOUCES DE EUG. MIRALDT

SONT LES MEILLEURES. DEMANDEZ-LES TOUTJOURS. LA SEULE MANUFACTURE CANADIENNE DANS LA CAPITALE. LES COMMANDES PAR LA MAILLE SONT REMPLIES AVEC PROMPTITUDE. RUE RIDEAU, OTTAWA.

A. ARCHAMBAULT

PLOMBIER. ANGLE DES RUES WELLINGTON ET CHANDLER, HULL. POSAGE D'APPAREILS DE CHAUFFAGE POUR EDIFICES PUBLICS ET RESIDENCES PRIVÉES. TRAVAUX D'AQUEDUC, ETC. REPARAGES EXECUTES PROMPTEMENT. PRIX MODERES. PHONE 4142.

DR. ED. MARTIN

DES HOPITAUX DE NEW-YORK. MEDICINE GENERALE. SPECIALEMENT: MALADIES DES YEUX, DES OREILLES, DU NEZ ET DE LA GORGE. 170 RUE ALBERT. TELEPHONE 3733. HULL, P. Q.

LOUIS BERTRAND

NOTAIRE. 113 RUE PRINCIPALE, ARGENT A PRETER. TELEPHONE HULL.

D. CHENE, jr., B. A. S.

INGENIEUR CIVIL, CHIMISTE ANALYSTE. 168 RUE ALMA, HULL. TEL. 3538.

CHASSE ET PECHE

REGLEMENT. Temps durant lequel la chasse et la pêche sont permises.

LICENCE DES NON RÉSIDENTS.

Les personnes non domiciliées dans la province de Québec, qui veulent y faire la pêche ou la chasse, doivent se munir d'une licence dont le coût est établi comme suit :

POUR LA CHASSE

Les personnes non domiciliées dans la province de Québec, qui ne sont membres d'aucun club dûment constitué en corporation dans la province. \$25.00

Les personnes non domiciliées dans la province, membres actifs d'un club de chasse et de pêche légalement organisé, qui désirent chasser sur le territoire sous bail du club auquel elles appartiennent ne paieront que. \$10.00

POUR LA PÊCHE.

Toute personne non domiciliée dans la province de Québec qu'elle soit membre ou non d'un club locataire d'une rivière à saumon, devra payer \$25.00 pour avoir le droit de pêcher le saumon dans la province. Pour les autres espèces de poissons, le non résident, s'il ne fait partie d'aucun club dûment constitué en corporation, devra payer \$10.00

Si au contraire, il est membre actif d'un club dûment constitué en corporation, locataire d'un territoire de pêche, il devra payer \$5.00

OBLIGATIONS DES LOCATAIRES DE DROITS DE CHASSE ET DE PÊCHE.

Le président ou le secrétaire d'un club de chasse et de pêche, devra, à la fin de chacune des saisons de chasse et de pêche, transmettre au Ministère des Pêcheries un état assermenté, donnant le nom et l'adresse de chaque personne qui aura chassé ou pêché sur leur territoire en spécifiant après chaque nom, si cette personne est membre actif du club ou non, l'honoraire payé, etc. Ce rapport devra être fait sur des blancs fournis par le Ministère.

Le club sera tenu responsable de toutes les licences qui seront ou qui auraient dû être émises pour chasser ou pêcher dans les limites de son territoire.

Tout particulier, qu'il soit

locataire d'un territoire de chasse et de pêche, ou des droits de pêche dans une rivière à saumon est également obligé de fournir un état assermenté donnant le nom des personnes ayant chassé et pêché dans les limites de son territoire, et de plus est tenu responsable des licences qui seront émises ou qui auraient dû l'être pour y chasser et pêcher.

Afin de faciliter l'émission de ces licences, les inspecteurs de chasse et les secrétaires des clubs pouront, en s'adressant au Ministère de Colonisation, des Mines et des Pêcheries, obtenir un certain nombre de blancs qu'ils pourront remplir eux-mêmes, et émettre sur paiement du prix de la licence qui est invariablement payable d'avance.

PÊCHE

TEMPS DE PROHIBITION

- 1. Saumon, du 1er juillet au 1er mars. A la ligne, du 15 août au 1er février.
2. Onaniche, du 1er octobre au 30 novembre.
3. Truite tachetée de ruisseau, de rivière, etc., (salmo fontinalis), du 1er octobre au 30 avril.
4. Grosse truite grise, longue, (touladi salmo confinis) du 15 octobre au 1er décembre.
5. Doré, longueur pas moins de 15 pouces, du 15 avril au 15 mai.
6. Achigan, longueur, pas moins de 9 pouces, du 1er avril au 15 juin.
7. Eperlan, du 1er avril au 30 juin.
8. Poisson blanc, du 10 novembre au 1er décembre.
9. Maskinongé, longueur, pas moins de 24 pouces, du 15 avril au 15 juin.
10. Esturgeon, longueur, pas moins de 36 pouces, du 1er au 30 juin.
11. Anguille, longueur, pas moins de 30 pouces.

Les mailles des filets ne devront pas avoir moins d'un pouce et un huitième.

N.B.—La pêche à la ligne (canne et ligne) seule et autorisée dans les lacs et les rivières sous le contrôle du gouvernement de la province de Québec. Pour toute autre espèce de pêche, il faut un permis.

RESUME DES REGLEMENTS CONCERNANT LES HOMESTEADS DU NORD-OUEST.

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre un quart de section de terrain de la Puissance dans le Manitoba, Saskatchewan ou Alberta.

La demande d'entrée pour homestead doit être faite personnellement au bureau de l'agent local ou du sous-agent du district. Néanmoins, une entrée par procuration peut être faite dans certaines conditions par le père, mère, fils, fille, frère ou soeur du futur colon.

DEVOIRS.—Une résidence de six mois et la culture de la terre chaque année, pendant trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une terre lui appartenant, d'au moins 80 acres, et occupée par lui-même ou par son père, mère, fils, fille, frère ou soeur.

Dans certains districts le colon en règle peut retenir un quart de section à côté de son homestead. Prix, \$3 l'acre.

DEVOIRS.—Une résidence de six mois dans chacun des six ans de la date de l'entrée du colon, comprenant le temps requis pour gagner un homestead et cultiver 50 acres en plus.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon et ne peuvent obtenir sa préemption, pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, \$5 l'acre.

DEVOIRS.—Une résidence de six mois dans chacun des trois ans, cultiver 50 acres et bâtir une maison valant \$500.

W. W. CORY, Sous-ministre de l'Intérieur.

N.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

CANADA Province de Québec } District d'Ottawa.

COUR SUPÉRIEURE

Dame Marie Louise Carrière, de la ville de Buckingham, du district d'Ottawa, épouse de Philippe Bourgon, hôtelier, du même lieu dûment autorisée à ester en justice,

Demanderesse.

vs.

Le dit Philippe Bourgon,

Défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause, le premier jour de février mil neuf cent dix.

Hull, 7 février, 1910.

J. TALBOT,

Procureur de la Demanderesse.

AVIS

CANADA, Province de Québec } District d'Ottawa. } Savoir:

Une Session de la Cour du Banc du Roi

Ayant juridiction criminelle dans la dite province, se tiendra au Palais de Justice en la ville de Hull dans le dit district d'Ottawa, LUNDI le 7 MARS prochain à DIX heures de l'avant-midi.

Je notifie en conséquence tous les Magistrats, Juges de Paix, Coroners, Constables, Huissiers et autres ministres de la Justice, dans le district, dont le devoir est d'assister à la dite Cour du Banc du Roi, d'être là et alors présents en personne pour faire ce qui pourra leur être ordonné.

C. M. WRIGHT,

Bureau du Shérif. Shérif Hull, 2 février 1910.



CANAL RIDEAU

Avis aux entrepreneurs

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour bois de construction" seront reçues jusqu'à 16 heures, mercredi le 16 de mars 1910, pour la fourniture et livraison du bois de la Colombie Britannique ou "pie Douglas" des dimensions voulues pour le canal Rideau.

Le bois devra être livré tel que spécifié le ou vers le 13 d'août prochain. On pourra voir les plans et devis au bureau de l'ingénieur en chef du Ministère des Chemins de fer et Canaux, Ottawa, à compter de cette date.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté au montant de \$500.00 fait payable à l'ordre du Ministère des Chemins de fer et Canaux et cette somme sera consignée si le soumissionnaire refuse de signer le contrat pour les travaux aux taux et conditions mentionnés dans l'offre.

Le chèque accepté ainsi envoyé sera remis aux diverses personnes dont les soumissions ne seront pas acceptées. Par ordre,

L. K. JONES,

Secrétaire.

Ministère des chemins de fer et Canaux.

Ottawa 8 février 1910. Il ne sera rien payé aux journaux qui publieront cette annonce sans y avoir été autorisés par le département.

IMPRIMERIE

Le nouvel atelier d'imprimerie du "Spectateur", à l'angle des rues Principale et de l'Eglise, (en arrière l'ancien magasin de M. Maurice Bedard) est des plus modernes.

Nous pouvons exécuter tous les travaux, depuis les plus simples jusqu'aux plus compliqués, à des prix raisonnables, soit 25 POUR CENT MEILLEUR MARCHÉ que n'importe où ailleurs.

Travail garanti. Livraison immédiate. Une visite est sollicitée.

Voici qui fera rêver nos auteurs :

Il n'y a pas de crise de livre, en Angleterre si nous en croyons les chiffres suivants qui sont ceux de la vente des livres de "Allen Raine" un des auteurs les plus aimés d'Angleterre. Allen Raine était le pseudonyme de Mme. Benyon Puddicombe qui vient de mourir.

Son premier volume parut en 1897.

Un Chanteur gallois se vendit à 316,000 exemplaires. Les livres suivants se tirèrent à 246,000, 221,000, 213,000, 234,000, 262,000, et ainsi de suite, soit un total de un million 875,500 exemplaires.

Les romans anglais se vendent en moyenne de \$1.50 à \$2.00 le volume.